

Arrêté du 5 juin 2012 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance d'Avignon
NOR : JUSB1225486A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant la garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1er juin 2012, mis fin aux fonctions de Mme Carole DEVINCENZI, adjointe administrative de 1ère classe, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal de grande instance d'Avignon.

Article 2

M. Philippe MARX, est à compter du 1er juin 2012, nommé régisseur suppléant au tribunal de grande instance d'Avignon.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Nîmes, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 5 juin 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK